POLLUTION ATMOSPHERIQUE: Procédures préfectorales activées

12h00 02/12/2019

AUJOURD'HUI

Avant-hier

Pas de niveau d'information et recommandation prévu dans les départements du Nord, Pas-de-Calais, Aisne, Oise, Somme.

Demain

DEMAIN Niveau d'information et recommandation prévu dans le département du Nord

30/11/2019		01/12/2019			02/12/2019		03/12/2019	
Polluants et seuils dépassés en μg/m³		Polluants et seuils dépassés en µg/m³		Zone(s) concernée(s) par	Polluants et seuils prévus en μg/m³		Polluants et seuils prévus en μg/m³	
Particules PM10	Ozone	Particules PM10	Ozone	le dépassement du seuil réglementaire	Particules PM10	Ozone	Particules PM10	Ozone
Moyenne journalière	Moyenne horaire	Moyenne journalière	Moyenne horaire		Moyenne journalière	Moyenne horaire	Moyenne journalière	Moyenne horair
				Nord			50	
		l		Pas-de-Calais				
				Somme				
				Aisne				
				Oise				

Légende En cas de risque de pollution atmosphérique important, un dispositif préfectoral comportant deux niveaux est mis en place :

Niveau d'alerte

Niveau d'alerte sur persistance

Niveau d'information et de recommandation

Aucun niveau atteint

Microgramme par mètre cube d'air =

un millionième de gramme

1er niveau: information et recommandation → des recommandations sanitaires et comportementales sont préconisées

Auiourd'hui

2^{ème} **niveau : alerte →** en plus des recommandations sanitaires et comportementales du 1er niveau, des mesures obligatoires pour la réduction des émissions de polluants sont mises en place par les Préfets.

Le **niveau d'alerte sur persistance** est déclenché lorsque le niveau d'information et recommandations est prévu pour le iour même et le lendemain.

RECOMMANDATIONS SANITAIRES ET COMPORTEMENTALES

L'Agence Régionale de la Santé recommande :

Il est recommandé aux personnes sensibles et vulnérables (femmes enceintes, nourrissons, personnes de plus de 65 ans, personnes souffrant de pathologies respiratoires ou cardiovasculaires, asthmatiques) de :

• En cas d'épisode de pollution dû aux particules en suspension PM10, aux oxydes d'azote ou au dioxyde de soufre :

Limiter leurs activités sportives et physiques intenses en plein air, autant en plein air qu'à l'intérieur

Limiter leurs déplacements sur les grands axes routiers et leurs abords en période de pointe pour être moins exposé

• En cas d'épisode de pollution dû à l'ozone :

Limiter les activités physiques et sportives intenses en plein air, celles à l'intérieur peuvent être maintenues

Pour la population générale : il n'est pas nécessaire de modifier ses activités habituelles

Dans tous les cas, en cas de symptômes, prenez conseil auprès de votre pharmacien ou de votre médecin traitant.

Le Préfet (les Préfets) recommand(ent) :

Par mesure de prévention, il est préférable dans le cadre de vos déplacements d'utiliser les moyens de transport les moins polluants, tels que la mobilité "active" (vélo, marche, ...), les transports en commun, le covoiturage ou à défaut de réduire votre vitesse de circulation.

Il est également recommandé de **maîtriser vos consommations énergétiques**, **liées au chauffage lors de l'utilisation de celui-ci**, en modérant la température du logement et en limitant le chauffage d'appoint non performant, notamment au bois et au charbon.

Les acteurs économiques (industrie et agriculture) sont également invités à réduire les émissions de polluants dans le cadre de leurs activités.

Pour rappel, le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit et ce, toute l'année.

Le détail des mesures recommandées est disponible auprès des préfectures.

EXPLICATION DU PHENOMENE ET PREVISIONS POUR AUJOURD'HUI ET DEMAIN

Les poussières en suspension trouvent pour origines principales le chauffage, les activités économiques (industrielles et agricoles) et le trafic automobile.

Le département du Nord est concerné par cet épisode de pollution.

Cet épisode de pollution s'explique par la hausse des concentrations en particules en lien avec les sources de chauffage et de trafic. Les conditions anticycloniques qui s'intallent pour les jours à venir dégradent la dispersion.

Au vu des conditions météorologiques (couche limite basse, inversions de températures, vent faible et gelées localisées) et des modèles de prévision de la qualité de l'air, les concentrations en particules PM10 continuent à augmenter et vont dépasser le seuil d'information et de recommandation demain.

Suivi de la pollution en temps réel et prévision actualisée	Suivi du dispositif et mesures d'urgence	Effets de la pollution atmosphérique sur la santé
www.atmo-hdf.fr	http://www.prefectures-regions.gouv.fr	https://www.hauts-de-france.ars.sante.fr/
06 76 41 28 61 (zones Nord- Pas-de-Calais)	03 20 30 59 59 (préfecture Nord)	03 62 72 86 27
06 87 76 73 81 (zones Aisne,Oise,Somme)	03 21 21 20 00 (préfecture Pas-de-Calais)	
S'abonner gratuitement aux alertes	03 22 97 80 80 (préfecture Somme)	
Chaque jour, notre prévision est disponible à partir de 12h00, après la validation et Tanalyse des données. Les prévisions de la qualité de l'air sont susceptibles d'évoluer quotidiennement en lien avec le changement de situation et les	03 23 21 82 82 (préfecture Aisne) 03 44 06 12 34 (préfecture Oise)	
Atmoor parlament Hauts-De-France	PRINK CRE PLANCIE PRINK CRE PLANCIE PRINK PRINC PRINCE PRINCE PRINCE PRINCE PRINCE PRINCE PRINCE PRINCE	Agruca Regorate de Santa Hauts-de-France